

PÉNÉTROMÈTRE DYNAMIQUE



Objectifs

- > Identifier les différentes étapes d'un essai pénétrométrique.
- > Réaliser des essais efficacement et en sécurité.
- > Restituer des résultats exploitables.

Publics

Personnel souhaitant apprendre à réaliser un essai pénétrométrique.

Prérequis

Savoir lire et écrire le français.



Nature et but

Cette action de formation a pour but :

- Le développement des compétences
- L'évolution et le maintien dans l'emploi



Durée

1 jour - 7 heures

Théorie : 2 heures

Pratique : 5 heures



Effectif max.

6 personnes

Disponible sur nos sites de formations, dans vos locaux ou sur vos chantiers.

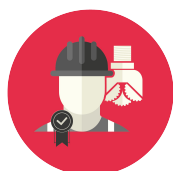
Accéder aux dates et au tarif de la formation.



MÉTIERS CONCERNÉS

ÉTUDE DE SOL

Les + de la formation



Formateur expert
en forage



Pratique sur chantier
avec foreuse



Sécurité



Équipements

Programme de progression

L'essai pénétrométrique

- Principes de base et caractéristiques
 - La géotechnique
 - Principes et définitions (norme NF EN ISO 22476-2)
 - Les différents types de pénétromètres
 - Dimensions et caractéristiques des éléments
 - Contrôles et étalonnage
- Essai pénétrométrique
 - Préparation
 - Déroulement de l'essai
 - Procès Verbal et résultats

Réalisation d'essais pénétrométriques

- Prise de poste
- Réalisation d'essais
 - Essais continus sur 10-15m jusqu'au refus
 - Remplissage d'une feuille d'essais récapitulative et d'un PV
 - Tracé de la courbe des résultats
- Fin de poste
 - Mise à l'arrêt

Notre pédagogie

Méthodes et apprentissage

- Expositive : présentation remise aux stagiaires sur une clé USB
- Expérimentale : mises en situation

Contrôle de connaissances

- Évaluation théorique : QCM écrit
- Évaluation pratique : mise en situation



Accessibilité

Nous sommes sensibles à l'intégration des personnes en situation de handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles.



Inscription

+33 (0)4 72 47 66 65
formation@foraloc.com
drill-i.com

L'inscription est effective après validation des prérequis, réception de la convention signée et paiement de la formation.